

PAR COURRIEL

Québec, le 12 mars 2026

Monsieur Thomas Bastien
Directeur général
Association pour la santé publique du Québec
5455, avenue de Gaspé, bureau 200
Montréal (Québec) H2T 3B3

Monsieur le Directeur général,

Dans le cadre du projet Épanouir, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a le plaisir de vous octroyer une subvention non récurrente de 250 000 \$ pour l'année financière 2025-2026. Cette subvention non récurrente vous est octroyée de façon répétitive pour une durée de trois ans, sous réserve de l'approbation des crédits et du respect des termes de la convention de partenariat. Elle vise à soutenir la poursuite du développement d'outils visant le renforcement des compétences des jeunes et la création d'environnement favorable.

Un premier versement représentant 80 % du montant total, soit 200 000 \$, vous sera versé sous peu. Le versement du montant résiduel vous sera transmis après analyse de votre reddition de comptes qui est attendue au plus tard le 15 mai 2026. Cette reddition de comptes doit porter sur les activités réalisées entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026. Le formulaire à utiliser se trouve en pièce jointe.

Veuillez transmettre la convention dûment signée et la reddition de comptes, à l'adresse courriel suivante: smpsp@msss.gouv.qc.ca. Pour toute question, nous vous invitons également à utiliser cette même adresse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos salutations distinguées.

La directrice nationale de santé publique
et sous-ministre adjointe,

Caroline Quach-Thanh

p.j. 2

c. c. Corinne Voyer, ASPQ

N/Réf. 25-SP-00321